



Direction de la jeunesse,
de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation
du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse



NOTE D'ÉTAPE SUR L'ÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

RÉDIGÉE PAR LE CREDOC

DOSSIER : AP1_n°269

Intitulé du projet : AGILOJE

Porteur du projet : UNHAJ, UNCLLAJ, Fédération des PACT, FAPIL, CNML

Evaluateur du projet : CREDOC

Région(s) d'expérimentation : Ardèche, Ariège, Indre-et-Loire, Marne, Pas-de-Calais, . Pyrénées-Atlantiques, Deux-Sèvres, Tarn-et-Garonne

Date de démarrage effectif de l'expérimentation : Mai 2010

1. Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation

Objectifs de l'évaluation:

Le dispositif « Agiloge » a pour principal objectif d'améliorer la réponse « logement » faite aux jeunes par une coordination accrue des acteurs de l'hébergement et du logement.

Deux types d'outils sont mis en œuvre dans le cadre de ce dispositif :

- La création d'une plate-forme de type « guichet unique » pour accueillir les jeunes ;
- La mise en place d'un accompagnement renforcé dit « service + », par rapport à l'existant, dit « droit commun ».

7 sites sont concernés par cette expérimentation : Pas-de-Calais, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Ariège, Tarn-et-Garonne, Marne, Pyrénées-Atlantiques et Ardèche.

L'évaluation du projet expérimental Agiloge a pour ambition de mesurer l'efficacité de la plateforme partenariale pour permettre aux jeunes concernés d'accéder à un logement autonome et de s'insérer professionnellement.

L'évaluation porte donc sur la capacité du dispositif à mettre en place des parcours résidentiels sécurisés et sans rupture, et de mesurer leur incidence sur les parcours d'insertion des jeunes ayant bénéficié de l'accompagnement renforcé.

Il s'agira in fine de proposer des ajustements du fonctionnement du dispositif en vue de le rendre plus efficace, et de mettre en lumière les conditions favorables à créer sur les territoires pour transférer ou généraliser un tel projet.

Méthodologie

L'évaluation mobilise des méthodes quantitatives et qualitatives.

Les méthodes quantitatives reposent sur :

- une enquête auprès de jeunes bénéficiaires et de jeunes « témoins » à la date l'entrée des bénéficiaires dans le dispositif et neuf mois plus tard, permettant de mesurer l'impact du dispositif sur les parcours logement/emploi. Sur chaque site, 200 jeunes seront interrogés (dont 100 bénéficiaires), soit 1400 jeunes au total au niveau national. Les échantillons témoins et bénéficiaires sont constitués par tirage au sort parmi la population éligible au dispositif ;
- Le suivi des parcours des jeunes bénéficiaires et des actions dont ils auront profité, grâce à un tableau de bord renseigné par les acteurs décrivant le profil des jeunes, les caractéristiques de leurs besoins et des réponses qui y sont apportées.

L'évaluation qualitative s'appuiera quant à elle sur l'analyse des conditions de mise en œuvre du dispositif réalisée sur la base d'entretiens auprès des acteurs sur chacun des sites (environ une dizaine d'acteurs par site).

La participation à des comités de pilotage réguliers permet par ailleurs de compléter ces entretiens et de faire le point régulièrement sur la situation des dispositifs locaux, les difficultés rencontrées ainsi que les éventuels ajustements.

A noter qu'une étude de faisabilité préalable à la mise en place du dispositif (close en février) avait permis de caractériser la spécificité de chaque territoire sur le plan géographique, social, économique et surtout des besoins en hébergement/logement, mais aussi sur les points clefs que sont :

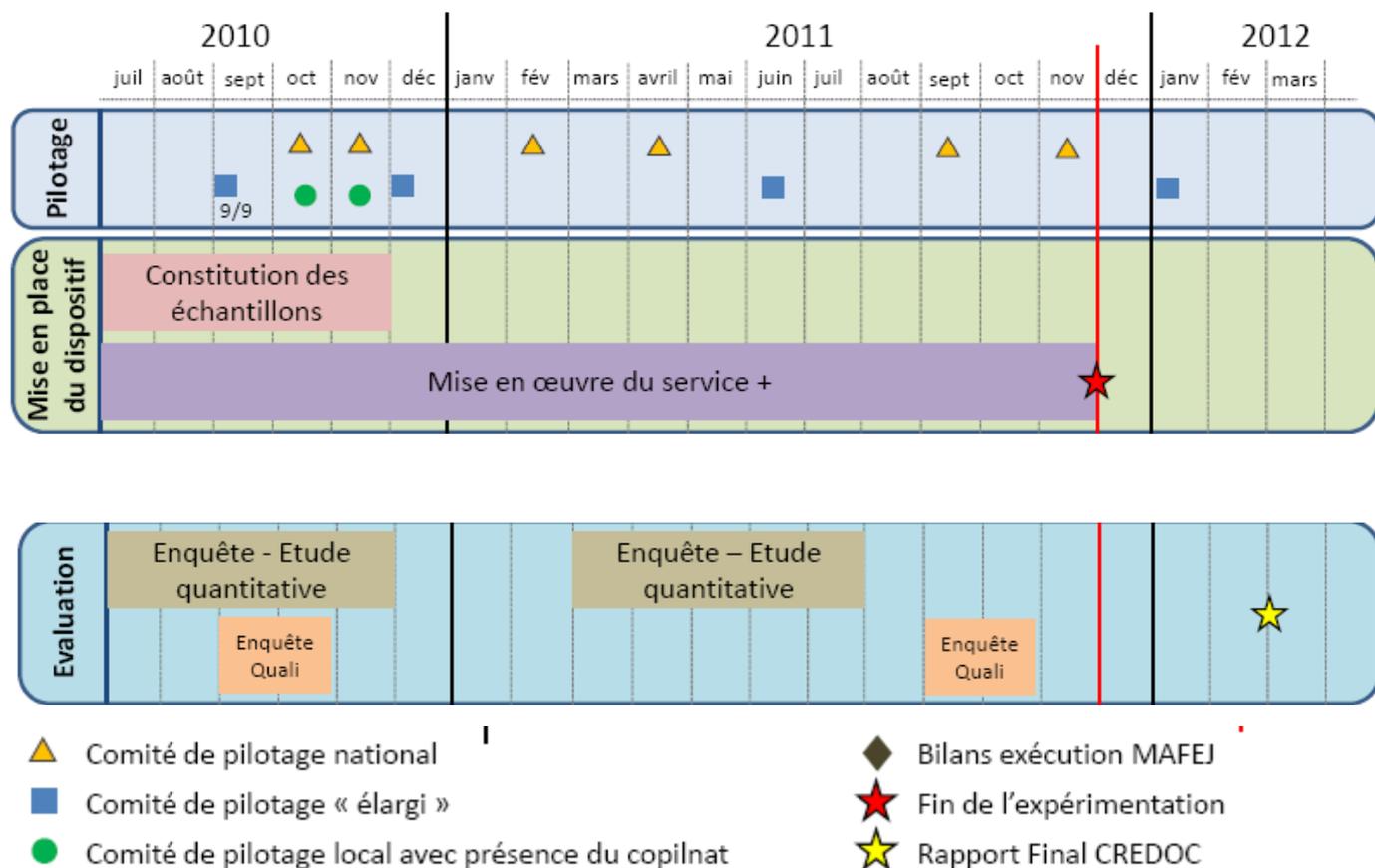
- la nature et l'ampleur des dispositifs existants,
- la nature et la structuration initiales des partenariats locaux,
- les profils-types des jeunes accompagnés et les réponses possibles dans l'existant,
- les capacités de mobilisation des acteurs concernés pour construire un service + sur leur territoire.

Calendrier prévisionnel

La première vague d'enquête a été réalisée au fil de l'eau à partir du mois de juillet 2010, au fur et à mesure que les jeunes sont entrés dans le dispositif afin de les interroger dès le début de leur parcours. Les derniers jeunes sont entrés dans le dispositif début 2011 et seront interrogés en février 2011. .

La première d'interrogation qualitative des acteurs a démarré fin 2010 et est en cours de finalisation. La seconde vague d'entretiens aura lieu en fin d'expérimentation comme prévu.

Les résultats de l'évaluation seront disponibles début 2012, aux alentours du mois de mars.



2. Etat d'avancement et premiers résultats

Premiers résultats

La montée en charge du dispositif s'est faite de façon plus ou moins rapide selon les territoires au cours de l'année 2010, mais s'est accélérée fin 2010. Au 31 décembre 2010, 1286 jeunes étaient entrés dans l'extranet dont 696 bénéficiaires et 590 « témoins ».

La première vague d'enquête auprès des jeunes étant toujours en cours, les résultats ne sont pas disponibles.

Le tableau de bord, rempli par les acteurs par le biais d'un extranet, permet de disposer de premiers éléments sur les caractéristiques de la population éligible au dispositif AGILOJE.

80% des jeunes sont âgés de 18-25 ans, tranche d'âge dans laquelle ils sont répartis uniformément. 10% sont âgés de moins de 18 ans, 10% le sont de plus de 25 ans. 15% de la population éligible au dispositif vit en couple et 10% ont des enfants.

Les jeunes se caractérisent à l'entrée par un faible niveau de diplôme, et une relative rareté des conditions d'emploi stable. Ainsi, 12% des jeunes sont encore scolarisés. Parmi les jeunes non scolarisés, la moitié n'ont pas diplôme, ou possèdent au plus un CFG ou le BEPC. Le quart ont un BEP ou CAP, 14% le baccalauréat et 4%, un niveau supérieur au bac.

Toujours parmi les jeunes non scolarisés, la situation par rapport au travail est très diversifiée. Le plus souvent, les jeunes sont en recherche d'emploi (la moitié des jeunes non scolarisés). 12% ont repris une formation, dont la moitié en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Enfin, un peu plus du tiers sont en emploi, dont la moitié occupe un emploi stable : un jeune sur 10 non scolarisés était en CDI à l'entrée dans le dispositif, 1 sur 10 également en CDD de plus de 6 mois.

La situation par rapport au logement se caractérise par la fréquence des situations d'hébergement : 57% des jeunes sont hébergés chez des proches, le plus souvent leurs parents. 13% vivent en foyer, notamment en FJT. 5% sont dans une situation d'hébergement précaire : en hébergement d'urgence, dans la rue, en structure transitoire, ..Enfin, un jeune sur cinq est locataire à l'entrée dans le dispositif, dans la très grande majorité des cas dans le secteur privé.

Concernant l'évaluation qualitative des conditions de mise en œuvre du projet par les acteurs de terrain, l'analyse des entretiens conduits sur plusieurs sites tend à montrer que la construction partenariale du projet a permis un rapprochement des acteurs et une réelle collaboration sur les plans suivants:

- mise en commun des connaissances (notamment pour une meilleure vision de la problématique locale du logement des jeunes), des savoir-faire (entre spécialistes de l'accompagnement vers l'accès au logement, dans le logement, professionnels de l'accompagnement vers l'emploi, spécialistes de la prospection de logements, etc.),
- capacité à penser conjointement des réponses adaptées aux difficultés rencontrées dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes ;

- prise de connaissance des réponses existantes et manquantes sur le territoire parallèlement à une meilleure appréciation des possibilités et limites de chaque acteur (facilitant notamment les bonnes orientations des jeunes vers tel ou tel acteur)

CERTIFICAT :

Je soussigné, Léopold GILLES, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1_n° 269 certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : le 30 janvier 2011

Signature :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, stylized strokes that form a unique, illegible mark.